CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

BOURSE D'ÉTUDES EN COMMON LAW DE LA FONDATION LAMBDA

INTRODUCTION

Cette bourse a été créée pour soutenir financièrement les membres de la population étudiante de la Section de common law de l'Université d'Ottawa appartenant à une communauté noire qui s'identifient comme LGBTQ2S+.

OBJECTIF DU FONDS

Soutenir les membres de la population étudiante de la Faculté de droit, Section de common law, de l'Université d'Ottawa appartenant à une communauté noire qui s'identifient comme LGBTQ2S+.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

- 1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale;
- 2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle à la Faculté de droit, Section de common law de l'Université d'Ottawa;
- 3. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
- 4. s'identifier comme membre d'une communauté noire; et
- 5. s'identifier comme membre de la communauté LGBTQ2S+.

Valeur de la bourse : Minimum 1 000 \$

Nombre de bourses : Variable Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes: 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible à l'adresse uozone.uOttawa.ca, et doit comprendre :

- 1. le Questionnaire financier;
- 2. une déclaration dans laquelle la personne candidate s'identifie comme membre d'une communauté noire; et
- 3. une déclaration dans laquelle la personne candidate s'identifie comme membre de la communauté LGBTQ2S+.